



Réforme de l'Assurance Chômage : Une attaque violente contre les cadres, un populisme assumé.

PP 1419062019
19 Juin 2019

Le 18 juin 2019 restera dans l'histoire sociale de notre pays comme un jour sombre, annonciateurs de puissants orages.

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

Après avoir spolié les salariés en transformant leur cotisation chômage en impôt (cotisation en CSG). Après avoir saboté la négociation de la convention assurance chômage par une lettre de cadrage intenable. Après avoir fait flotter pendant un an des ballons d'essai dans l'air trouble des préjugés et des contrevérités. Le gouvernement finit le travail, assassine le caractère assurantiel du régime et organise la lutte contre les chômeurs au nom de la lutte contre le chômage.

Le mot est revendiqué : il faut « inciter » le chômeur à retrouver un emploi et pour cela, le priver du droit pour lequel il s'est assuré pendant son activité. Celui de continuer à vivre sans ajouter à l'angoisse du chômage, la crainte du déclassement et l'imminence de la précarité. Ces conditions réunies, selon le gouvernement, le chômeur, poussé par la faim et la peur, acceptera ces bons emplois dont, paraît-il, personne ne veut. Il sera mobile et flexible, précaire et conciliant. Comme si le million et demi de chômeurs non indemnisés n'avaient jamais existé.

La dégressivité des allocations ne marche pas, c'est désormais une vérité établie scientifiquement. Elle a existé, elle a été abandonnée car contre-productive. Elle pousse à la reprise d'emploi sous-qualifié, elle pousse au déclassement professionnel sous la terreur du déclassement social. Elle dévalue l'échelle des compétences sur le marché de l'emploi jusqu'à priver encore plus d'emploi ceux qui en sont le plus éloignés.

Pierre Jan
Relations Presse et
institutionnelles
01 55 30 12 92
06 32 05 69 02
pierre.jan@cfecgc.fr

Au surplus, prétendre que les cadres privés d'emploi sont des fumistes qui « profitent » de leurs allocations d'autant plus longtemps qu'elles sont élevées est une faute impardonnable. C'est méconnaître la réalité de ce que vivent les cadres victimes des plans sociaux, des restructurations et du burn-out, trop vieux, trop chers et qui ont d'autant plus de mal à retrouver un emploi du même niveau de qualification et de responsabilité que leur carrière fut longue et valorisée. Et le taux moyen de chômage de cette catégorie, et les difficultés des entreprises à recruter des jeunes diplômés exigeants sur leurs valeurs, ne disent rien de la réalité de toutes ces vies brisées par l'épreuve du chômage. Enfin s'ajoute l'indignité, la faute morale de prétendre faire cela au nom de la justice sociale en privant de leurs droits ceux qui contribuent le plus à la solidité du système par leur contribution à la solidarité intercatégorielle. Ce gouvernement, dont la première priorité fut de supprimer l'ISF, semble avoir une idée sur le revenu moralement acceptable pour un demandeur d'emploi. Quand le vice et la vertu sont définis par décret, il y a lieu de craindre le pire pour la société.

La violence de cette attaque, contre les chômeurs en général, contre les cadres en particulier, contre le régime d'assurance-chômage, contre le principe de solidarité est une attaque contre la société toute entière. La CFE-CGC, dénonçant la gravité de cette attaque, son caractère populiste et l'irresponsabilité du gouvernement face aux conséquences qu'elle génère prendra ses responsabilités et mettra tout en œuvre pour empêcher cette régression inacceptable.

